

Mesdames, Messieurs les habitants  
de Villecresnes, signataires de la  
présente pétition

Mairie de Villecresnes

### **PETITION**

#### **En faveur de la révision du plan de circulation mis en place en juillet 2015**

A l'attention de Monsieur Gérard Guille  
Maire de Villecresnes

Villecresnes, le 1<sup>er</sup> septembre 2015

Monsieur le maire

Nous avons pris connaissance de votre nouveau plan de circulation dans le magazine d'information de notre commune, « LE MAG », de mai 2015.

Nous avons constaté, à l'occasion de sa mise en place au cours de la première semaine de juillet, une augmentation considérable du flux de circulation dans plusieurs voies de notre commune, entraînant les préjudices suivants :

- Augmentation intense des nuisances sonores
- Pollution accrue de l'air
- Détérioration potentielle significative de la valeur des patrimoines.

Ces préjudices sont subis par de nombreux riverains, qui résident notamment :

- Rue de la Bourgogne
- Rue Jean Cavallès
- Rue du Bois Prie Dieu
- Rue d'Yerres
- Rue des Merles
- Rue Traversière
- Allée des chênes.

Ce plan de circulation entraîne par ailleurs une insécurité supplémentaire pour les personnes, en particulier pour les piétons et les cyclistes.

Enfin, il a un effet réducteur sur la fréquentation du marché de Villecresnes, et des commerces de centre-ville.

Ce nouveau plan de circulation a été élaboré et mis en place sans débat avec la population de notre commune, et sans concertation des riverains des voies concernées par les modifications qui le caractérisent.

**Nous considérons collectivement que les conséquences de ce plan constituent pour nous un préjudice grave, et ne l'acceptons pas en l'état.**

Nous vous prions par conséquent de bien vouloir prendre en considération les attendus suivants, qui sont les nôtres :

1. Nous souhaitons le rétablissement rapide du double sens de circulation dans la rue du Lieutenant Dagorno, dont la mise en sens unique « à titre de test » ainsi que vous l'indiquez dans « LE MAG » du mois de mai, a contribué de façon significative aux désordres que nous déplorons.
2. Nous souhaitons la révision complète, entre le mois de septembre et le mois de novembre 2015, de votre actuel plan de circulation, sur la base des critères suivants :
  - Prise en compte de la destination originelle des voies : départementales, communales, dans la définition du nouveau plan.
  - Passage des flux de transit dans des voies prévues à cet effet, ou bien à créer, et non dans des voies résidentielles, communales, de notre ville.
  - Répartition équitable et équilibrée des flux de circulation entre les différentes voies de la commune, sur la base du comptage des véhicules, et de la qualification des nuisances liées au passage de chaque type de véhicules : bus, poids lourds, et véhicules particuliers.
  - Sécurité des personnes, en particulier enfants et seniors, ainsi que piétons et cyclistes.
  - Respect des personnes en général, et respect de la qualité de leur environnement et de leur cadre de vie, en particulier.

Nous attachons une importance spéciale à ce que la révision de ce plan soit préparée dans le cadre d'une commission constituée à la fois d'élus de la majorité, d'élus de l'opposition, et de professionnels experts, responsables, et indépendants.

Nous tenons également à ce que le projet de plan qui résultera des travaux de cette commission soit discuté et débattu à l'occasion de comités de quartier et de réunions publiques, dont le calendrier aura été défini suffisamment à l'avance et porté à la connaissance des riverains grâce à des supports qui garantissent leur information, afin de rendre possible, cette fois, leur participation à ce projet.

3. Nous souhaitons que ce plan révisé soit mis en place au cours de la première semaine de décembre 2015.

Notre volonté collective est de voir les contraintes de circulation prises en compte avec une priorité de sécurité, et réparties de façon équitable et équilibrée entre tous les riverains, afin de contribuer à les apaiser et à les rapprocher dans un esprit constructif.

Nous espérons que vous accorderez à notre mouvement la considération que nous en attendons de votre part.

Et vous prions d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de nos cordiales salutations.

Nom

Adresse

e.mail

Signature